L'ÉCHO DE Saint-Hilaire de-Brethmas

JANVIER 2024

Chères Saint-Hilairoises, chers Saint-Hilairois

Je tiens à vous remercier vous toutes et tous, chers amis, habitants de Saint-Hilaire, car vous êtes joyeux, paisibles et dénués de toute violence même lorsqu'il y a des désaccords qu'ils soient golfiques ou autres et je suis un maire heureux de vous représenter.

Oui je suis fier de pouvoir répondre quand on me questionne sur la violence faite aux élus, que j'ai la chance de représenter une commune avec des habitants adorables, qui savent se parler sans violence, qui savent vivre en paix, qui savent faire la fête, qui savent profiter de tous les moments pour se retrouver et accueillir les nouveaux arrivants.

Un immense merci à vous toutes et tous de préserver cette oasis d'amitié, de fraternité et de paix dans notre village, ce n'est pas un hasard, c'est une simple question de volonté personnelle, de survie de notre part encore un immense merci et tenez bon....

Maintenant pour revenir à notre village et les réalisations qui nous permettent de supporter les vicissitudes du monde extérieur :

Je suis heureux de constater le succès de notre city stade "Jackie Chazalon".

Je suis heureux de recevoir les compliments de la nouvelle Directrice et des nouvelles institutrices pour la rénovation de notre école maternelle "Émile Maurin".

Je suis heureux aussi de constater le succès des nombreuses voies douces que ce soit à la Jasse ou au Mas Bruguier.

Je suis heureux de notre rénovation intégrale de l'ancienne salle dite des « Boulistes », à la Jasse de Bernard qui aujourd'hui, accueille notre bibliothèque municipale dans un local accessible et digne de ce nom.

Je suis fier et heureux que notre village ait été mis à l'honneur, par le ministère en charge des communes, en ayant accueilli un séminaire national autour de la problématique des mobilités douces, en présence du chercheur Carlos Moreno, scientifique reconnu internationalement.

Je suis heureux de vous annoncer le passage intégral au zéro phyto pour l'ensemble de nos voiries, stade de foot et cimetières afin de préserver la qualité de l'eau de nos nappes phréatiques.

ENFIN plus de 12 ans après les premières démarches, ENFIN il y a un arrêt de bus digne de ce nom à Tribies sur la route de Nîmes.

Gérard Roux notre ancien Maire m'avait souhaité bonne chance pour la faire aboutir dans les affres administratives.

Je suis heureux que notre restaurant « le St Hilaire » au Mas Bruguier, accueille à nouveau un grand chef avec Sebastien Rath et sa femme Gwladys Rath, ils contribuent ainsi au prestige et à la renommée de notre village.

Je suis heureux du succès de notre salon des Arts avec comme thème en 2023 « le Sénégal » et d'avoir à cette occasion accueilli Son Excellence le Consul du Sénégal.

Je suis le plus heureux aussi après plus de 4 ans d'efforts de vos élus, de l'ouverture du centre de santé au mois de juin 2023 avec aujourd'hui 3 médecins généralistes et 1 sage-femme.

4 ans de démarches administratives préalables et de recherche de médecins ont été nécessaires, 3 mois de travaux menés tambour battant de rénovation du rez-de-chaussée de l'ancienne mairie.

Je veux surtout remercier notre amie Carole Delga, car grâce à sa volonté, on sait qu'elle n'en manque pas, la Région Occitanie supporte les ¾ des dépenses de fonctionnement du centre de santé.

Mais je veux aussi remercier mon amie Françoise Laurent-Perrigot, Présidente du Département, qui à ma demande, participe cette année 2024 à son financement, ce qui ramènera notre participation financière communale de 50.000€ à 15.000€ pour 2024.

Et pour cette nouvelle année 2024 !!!

D'importants travaux débuteront cette année 2024 et se poursuivront en 2025 afin d'agrandir le cimetière du village, celui de la Jasse suivra l'année suivante en 2026.

Je veux remercier ici les services de l'État et Monsieur le Sous-Préfet d'Alès, Émile Soumbo, pour l'aide financière qui nous permet de mener à bien ces indispensables extensions.

Nous poursuivrons le développement des voies douces notamment en 2024 avec la rue de la Burguerine au village.

Enfin ! Après plusieurs années et même je dirais de décennies d'attente, nous verrons une vraie réfection globale de la route départementale 280, chemin des Vignerons-rue du Pailleras, de la route d'Uzès en passant par le village jusqu'à la route de Nîmes.

Je veux particulièrement remercier l'engagement de la Présidente du Département ainsi que de sa majorité.

2024 verra la réfection totale du plancher des 2 salles et du couloir du centre de loisirs au Mas Bruguier, plancher qui a cru bon de nous lâcher.

Je veux remercier à cette occasion le Président d'Alès Agglomération, mon ami Christophe Rivenq, de la confiance qu'il fait à l'équipe municipale, en nous confiant totalement la délégation de gestion de la compétence enfance jeunesse de l'agglomération.

2024, verra aussi l'inauguration de la rénovation environnementale exemplaire et de son extension, pour notre école Josette Roucaute au village qui date de 1958….

Nos moyens financiers étant ce qu'ils sont, les études et recherches de financement pour la rénovation extension de l'école René Deleuze à la Jasse de Bernard, qui date elle aussi des années 60, débuteront en 2025/2026.

Et à propos de finances, certains esprits réboussiers me reprochent d'être par monts et par vaux, que ce soit à Nîmes, Montpellier, Toulouse, Lyon, Paris et même jusqu'à Bruxelles et Copenhague.

Ils me reprochent de faire connaître notre beau village de Saint-Hilaire-de-Brethmas dans les ministères et leurs administrations, des journaux nationaux comme les Échos, Le Monde ou La Croix et même à l'honneur dans un reportage de la chaîne publique sud-coréenne.

Mais pourquoi je vous dis cela ?

Parce que par exemple quand notre commune récupère des financements de plus de 2,3 millions d'euros pour l'école Josette Roucaute et bien d'autres subventions pour d'autres réalisations sur la commune, ces subventions ne tombent pas du ciel.

Elles proviennent de l'Union Européenne à Bruxelles, de l'État avec ses différents ministères et services que ce soit à Paris, Toulouse ou dans le Gard, de la Caisse des Dépôts et consignation Banque Des Territoires à Paris, Toulouse et Montpellier, de l'Agence de l'Eau à Lyon et Montpellier, de l'ADEME à Montpellier, de la région Occitanie à Toulouse, du Département et de la CAF à Nîmes et bien sûr des fonds de concours de l'Agglomération à Alès.

Ce sont ces subventions, qui permettent avec nos finances, de ne pas se limiter à 1 ou 2 projets d'importance tous les 10 ans, mais 3, 4, 5…

Alors oui, je suis aussi d'accord avec ceux qui disent que l'on me voit moins souvent arpenter les rues et hameaux de la commune.

Mais vous comprendrez bien, que je ne peux pas être seulement la figure de proue, la vigie et à la barre du navire.

Je dois être aussi à fond de cale en train de gratter d'innombrables dossiers administratifs et ramer avec tous les membres de votre équipe municipale ainsi qu'avec tous les agents de la commune.

Je dois être à Nîmes, Montpellier, Toulouse, Paris et où sais-je encore pour défendre nos projets d'utilité publique et ramener des financements indispensables.

L'argent ne tombe pas du ciel, celui ou celle qui reste assis dans son coin n'obtiendra jamais rien, ou alors au mieux, quelques miettes…

Pour une très grande majorité d'entre vous, vous le savez bien, je suis toujours à votre disposition ainsi que tous les membres de l'équipe municipale en fonction de nos agendas respectifs pour nous rencontrer en tête à tête et essayer de trouver des solutions aux différentes problématiques.

Parce que la proximité, la disponibilité, l'écoute et la capacité d'adapter les réalisations sont des démarches utiles et nécessaires pour que nous avancions tous dans le même sens.

Je veux remercier encore tous les élus et tous les agents municipaux qui s'investissent à votre service, mais je veux aussi remercier tous les bénévoles des nombreuses associations.

Ils donnent de la vie et animent notre village.

Je sais que ce n'est pas toujours facile de pouvoir satisfaire tout le monde, mais nous essayons de faire au mieux en fonction de la disponibilité de nos bâtiments et salles, des réglementations et surtout de nos finances.

À vous toutes et tous, je vous remercie de votre présence et je nous souhaite de garder notre esprit Gaulois cévenol et au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite une très belle année 2024.

Bien amicalement à vous
Jean-Michel Perret,
votre Maire et le conseil municipal

Relever les défis de **la ville de demain**

Si **la mobilité urbaine** est l'une des principales causes de la dégradation de la qualité de vie en ville, il est donc possible d'affirmer que les solutions visant au développement de nouvelles alternatives peuvent contribuer à améliorer cette dernière, en aidant conjointement à mieux se déplacer et à mieux circuler.

Le premier point est celui de la **place faite à la voiture** (thermique), première responsable de la pollution urbaine. Or, plus on fait de place à la voiture en ville, plus il y a de voitures qui circulent.

Par conséquent, la réflexion des pouvoirs publics doit aller dans le sens de **villes de demain dont les plans sont redessinés de façon à favoriser les nouveaux modes de transport**, même si cela doit se faire au détriment de la place et des espaces de circulation accordés aux voitures. Au-delà de l'aspect strictement lié à la pollution, le fait d'offrir des sites propres aux vélos, vélos électriques, trottinettes électriques et autres modes alternatifs de transport améliore considérablement la sécurité routière pour les usagers et utilisateurs de ces espaces.

Les sites urbains réservés aux modes de transports propres contribuent à une meilleure cohabitation entre tous les utilisateurs de la route. Le sentiment de sécurité encourage les comportements écologiques et peut faire basculer de nombreux automobilistes vers une **mobilité urbaine multimodale,** moderne et débarrassée de déplacements inutilement polluants.

C'est tout le sens de l'étude mobilité réalisée par le bureau d'étude INDDIGO diligentée par l'agglo d'Alès **dans le cadre du dispositif «petite ville de demain» dont la ville de Saint Hilaire est lauréate.**

Organiser la mobilité sur la commune et en relation avec les territoires voisins, étudier tous les modes de déplacement et leur motif et trouver des solutions de mobilité adaptées aux enjeux et aux besoins, telle était la mission confiée aux experts. Dès fin juin 2023, les comptages réalisés sur le terrain et les sondages effectués auprès des administrés ont permis d'établir un diagnostic qui servira à structurer un plan d'actions concrètes pour pacifier et partager l'espace public entre les différentes catégories d'usagers.

A la lecture des résultats, on note **une forte dépendance à la voiture individuelle, avec 91,1% des déplacements pendulaires (domicile-travail).** Au-delà des chiffres, la question des vitesses de circulation et du partage de l'espace public sont à prendre en considération. Le trafic plus important sur l'ancienne route de Nîmes et la route d'Uzès nécessite de sécuriser ces axes pour la pratique des modes actifs. 9 itinéraires prioritaires ont été retenus, dont la liaison Saint Hilaire/Alès et Alès/Méjannes les Alès.

La synthèse de l'enquête ouvre des perspectives vers d'autres pratiques de mobilité. L'élaboration du schéma directeur de la mobilité au sein de notre commune participe de cette démarche d'ouverture au changement :

► **Les mobilités actives apparaissent comme le mode de déplacement à améliorer** en priorité (sécurisation et meilleur jalonnement des itinéraires, continuité des aménagements, soutien à l'acquisition des vélos, développer les aménagements cyclables entre les hameaux).

► Des attentes récurrentes concernent **l'amélioration des transports en commun** (amélioration des fréquences et du nombre d'arrêts).

► Développer le covoiturage.

► Améliorer la place du piéton (sécurisation des cheminements).

Quelques suggestions sont faites pour améliorer la mobilité des enfants à pied ou à vélo :

► Création d'aménagements cyclables.

► Réduction des vitesses.

► Sécurisation des abords des établissements.

Le stationnement vélo est une composante essentielle de toute politique cyclable. Les élus souhaitent développer une offre de stationnement adaptée aux besoins réels. **Des supports cycle arceaux (2 places) seront installés prochainement.**

Une première réunion publique sous forme d'ateliers participatifs s'est tenue le 5 décembre. Elle a permis d'identifier nos atouts, nos opportunités mais aussi nos faiblesses pour encourager les modes de déplacements alternatifs à la voiture. **Fin mars 2024, un comité de pilotage validera des plans d'actions retenus.** Cette analyse croisée vient en complément du travail déjà entrepris par les élus sur la commune.

Offre plurielle de mobilité sur la commune

► **1- Le vélo à assistance électrique (VAE)**

Possibilité de réserver un VAE en ligne sur le site « Ales'Y à vélo » 15 euros/jour, 25 euros/semaine, 40 euros/mois, 110 euros/3 mois et 410 euros/an. La récupération et la restitution du VAE se faisant en mairie. De nombreuses aides de la Région sont possibles pour l'achat d'un VAE et sont à retrouver sur son site https://www.laregion.fr/Eco-cheque-mobilite

► **2- Ligne de bus avec 6 lignes régulières aller/retour.**

Pour les plus fréquentées L41, L51 et L53 mais aussi L310, L410 et L510.

► **3- Ales'Y à la demande :**

Cela concerne les lignes 50D, 55D et 410D.

Les horaires fonctionnent sur réservation préalable la veille du déplacement avant 16h30 et le vendredi pour le lundi. Les conditions tarifaires sont les mêmes que celles des autres lignes. Pour réserver, utilisez le site internet https://www.alesy.fr/alesy-a-la-demande/ ou le téléphone au 04 66 52 31 31.

► **4- Le covoiturage**

Il existe deux aires de covoiturage sur la commune : place des anciens combattants à la Jasse de Bernard et parking de la mairie au village.

Pour covoiturer, téléchargez l'application «Ales Y en covoiturage» et inscrivez-vous gratuitement. L'appli permet aux covoitureurs de proposer des trajets et aux covoiturés de réserver leur transport. Les conducteurs reçoivent une rétribution par passager et par trajet. Le service est totalement gratuit pour les passagers. Après la réservation d'un trajet, covoitureurs et covoiturés se rejoignent directement sur l'une des 35 aires de covoiturage identifiées sur le réseau Ales«Y».

Savoir rouler à Vélo «SRAV »

Le Savoir Rouler à Vélo a été lancé en avril 2019 dans le cadre du Plan vélo et mobilités actives initié par le Gouvernement, dont l'objectif est de **multiplier par trois l'usage du vélo en France.** Ce dispositif s'inscrit pleinement dans notre ambition de changement dans les déplacements au sein de la commune. **Le SRAV permet aux enfants de 6 à 11 ans, avant leur entrée au collège, d'acquérir les compétences pour circuler à vélo en autonomie.** Ce dispositif se compose de trois blocs d'apprentissage de la mobilité à vélo, une pratique qui permet d'inscrire cette mobilité active dans le quotidien des enfants dès le plus jeune âge.

Toutes les équipes d'enseignants des deux écoles primaires sont partie prenante dans ce projet qui s'inscrit dans le programme pédagogique des élèves.

Sécurisation des abris bus

En juillet 2022, nous avions rencontré les représentants du SMTBA (Syndicat Mixte des Transports du Bassin Alésien) pour envisager l'**implantation d'un abribus à l'arrêt de «Tribies»** sur l'ancienne route de Nîmes.

Cette demande s'inscrivait dans une démarche plus globale de sécurisation des arrêts de bus situés en bordure d'axes routiers très fréquentés. Après accord du SMTBA, les travaux d'aménagements hydrauliques, routiers et de la plateforme, réalisés par l'entreprise Jouvert et dont le montant s'élève à 30 000 euros, ont été terminés fin 2023 .

Salon des arts **le Sénégal**

Dans le cadre du 9ème salon des arts, nous avons eu l'honneur de recevoir le consul général du Sénégal, son excellence, M. Abdourahmane Koïta ainsi que l'association « les Sénégalais de l'Hérault ».
Ce week-end haut en couleur et en musique a été un franc succès notamment grâce aux démonstrations du peintre d'honneur, Ouzin et du Groupe Dolima.
Rendez-vous en 2025 pour une visite virtuelle en Amérique du sud.

Noël des enfants

A l'initiative du service animation, une journée de fête pour les enfants a eu lieu pendant les vacances.
Un spectacle de marionnettes, d'énormes châteaux et des toboggans gonflables ont permis aux enfants de s'amuser.

Salle comble pour le **concert de l'épiphanie**

Proposé par la municipalité, le concert du grand orchestre « Variations » de l'école de musique de la Grand Combe dirigé par Marc DUMAS a ravi les nombreux spectateurs. A l'issue du concert, la municipalité a offert aux spectateurs une galette des rois et un cidre doux fort appréciés, le tout servi par les élus du conseil municipal.

Les résultats du **Téléthon 2023**

Le Téléthon est organisé par le comité des fêtes et la municipalité. Le marché de Noël avec ses exposants, les activités proposées par les associations et des donateurs individuels ont permis de récolter plus de 2000 €.

Noël des **seniors**

Offert par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), le Noël des seniors a eu lieu le samedi 19 décembre dernier dans la salle Louis Benoit.
Ce goûter a été animé par la chanteuse Audrey.

Marche aux **flambeaux**

Une centaine de luminions et des voitures illuminées ont déambulé dans les rues du village. Les participants se sont réchauffés, au son de la peña, avec un verre de vin chaud.

Franc succès pour le **concert Gospel**

Proposés par la municipalité, les chants du quatuor ont été très appréciés. Le public a pu profiter d'une acoustique de qualité dans l'église de St Hilaire.

AGENDA

FEVRIER

Dimanche 4 février à 14h30
✳Loto du club taurin
COMPLEXE MAURICE SAUSSINE

Dimanche 4 février à 14h30

Vendredi 9 février à 20h
✳1er festival des chorales

150 Choristes sur une scène, 3 heures de spectacle. Festival de chant choral avec les chorales… "Cric-crac", "Moi je veux chanter," "Harmony et Variation" et le Grand chœur saint Christolen. Trois heures de chansons de variétés. Sonorisation Tonic 2000. Buvette et restauration sur place.
- SALLE LOUIS BENOIT -

Vendredi 9 février à 20h

Du 17 au 18 février à 10h-18h
✳Exposition

Les 17 et 18 février prochain, nous vous invitons à venir admirer les œuvres de 2 artistes saint hilairois bien connus : **M. Bourrier et M. Michel**, peintre et sculpteur.
Ils sont depuis des années des fidèles de notre salon des arts et ont décidé d'exposer leurs dernières œuvres.
Venez nombreux visiter l'exposition de ces ambassadeurs de la culture, qui vous accueilleront avec joie pour vous faire découvrir leur univers artistique.
- SALLE LOUIS BENOIT -

Du 17 au 18 février à 10h-18h

Dimanche 25 février à 14h30
✳Loto - Lion's Club
COMPLEXE SPORTIF MAURICE SAUSSINE

MARS

Samedi 2 mars à 19h
✳Soirée danse St Hilaire
SALLE LOUIS BENOÎT

Dimanche 3 mars à partir de 7h
✳Randonnée VTT Cyclo pédestre
La Saint Hilairoise
COMPLEXE MAURICE SAUSSINE

Vendredi 8 mars à 10h-18h
✳Journée internationale du droit des femmes
SALLE LOUIS BENOÎT

Vendredi 8 mars à 10h-18h

Dimanche 10 mars à 14h30
✳Loto de l'omnisport football
COMPLEXE SPORTIF MAURICE SAUSSINE

Samedi 16 mars à 10h-18h
✳3ème Salon du Livre
SALLE LOUIS BENOÎT

Dimanche 17 mars à 14h30
✳Grand Loto - Les Retrouvailles
COMPLEXE SPORTIF MAURICE SAUSSINE

Mardi 19 mars à 11h45
✳Cérémonie
Cessez-le-feu en Algérie
MONUMENT AUX MORTS

vendredi 22 mars à 19h
✳Duos Nocturnes
Course à pieds
SALLE LOUIS BENOÎT + EXTÉRIEUR

Dimanche 24 mars à 12h
✳Repas Aligot
COMPLEXE SPORTIF MAURICE SAUSSINE

AVRIL

Samedi 6 & dimanche 7 avril
✳Exposition de l'Art Pur des Cévennes
SALLE LOUIS BENOIT

Samedi 13 avril
✳Bal country
SALLE LOUIS BENOÎT

Dimanche 14 avril à 12h
✳Repas des Aînés
COMPLEXE SPORTIF MAURICE SAUSSINE

Dimanche 21 avril à 14h30
✳Koukinas
DÉPART DE L'ÉCOLE RENÉ DELEUZE

FIN DU MARCHE HEBDOMADAIRE

Créé en 2017, le marché hebdomadaire du centre du village à pris fin le 23 décembre dernier. Nous remercions Patrick et Marcelle Hedou et tous les membres du comité des fêtes de St Hilaire pour toutes ces années de bénévolat à la gestion du marché.

Vendredi 22 mars à 19h

ANNEE SCOLAIRE 2024-2025
Inscriptions scolaires école maternelle et écoles élémentaires

POUR QUI ?

- Tout enfant souhaitant intégrer une école de la commune pour l'année scolaire à venir.
- Nouveaux arrivants à Saint Hilaire de Brethmas
- Enfants entrant en petite section (nés en 2021)
- Enfants entrant au CP (nés en 2018)

COMMENT ?

Dossier à déposer en MAIRIE ou sur RENDEZ-VOUS avec le service AFFAIRES SCOLAIRES (06 43 84 71 39).
Dossier téléchargeable sur www.sainthilairedebrethmas.fr/jeunesse